

# éditorial ■ éditorial ■ éditorial

## Éducation Populaire et division du travail

Récemment un sociologue, décrivant les causes et les effets d'un dysfonctionnement administratif, répondait, un peu désabusé, au journaliste interrogeant l'impact de ses analyses sur les pratiques concernées : *« vous savez, à notre époque, on ne fait guère attention à ce que disent les intellectuels... »*. De qui et de quoi parlait-il maintenant ? On écoutait jusqu'ici un « travailleur sociologue », comme à d'autres moments il arrive d'entendre un architecte, un mineur de fond, un philosophe, un cinéaste, un directeur de grande surface, un médecin, un chef d'orchestre, un coureur cycliste, un syndicaliste, un romancier, un militant politique, un danseur, un historien, la liste serait longue s'il fallait citer tous les « experts » dans leur domaine que les médias consultent dans l'espoir d'apporter un éclairage réfléchi sur un sujet préoccupant. Mais d'expert en « intellectualité », point ! Qui, d'un peu « intelligent », oserait d'ailleurs se recommander d'une telle carte professionnelle ?

Cette appellation d'intellectuel est née, on le sait, aux alentours de l'affaire Dreyfus pour désigner des personnalités jouissant d'une audience dans leur domaine de spécialité et qui, s'engageant dans une affaire publique, font alors figure de « conscience ». De droite, de gauche, et d'ailleurs... Le recours à des « intellectuels » s'est étendu au long du 20<sup>ème</sup> siècle jusqu'à faire exister aujourd'hui des

intervenants dans le débat public dont on serait bien incapable de dire de quel domaine ils sont spécialistes ni ce qu'ils ont inventé mais qui « *ont des opinions à propos de tout sans être jamais allé au fond de rien, des plats faiseurs de classements uniquement reconnus pour leur talent à pondre des résumés* »<sup>1</sup> et qui, à force de citer ce que les autres ont dit, se persuadent eux-mêmes qu'ils en sont auteur.

Il faut s'interroger sur le surgissement de cette catégorie générique, orchestré par la presse dès la fin du 19<sup>ème</sup> siècle, ne serait-ce qu'en se demandant quelle aurait été la tête de Molière ou de Descartes, de Diderot, de Mozart ou de Newton, de Balzac, de Marx, de Darwin ou de Courbet si quelqu'un les avait traités d'intellectuels. Pourtant le Voltaire de l'affaire Calas n'aurait rien eu à céder au Zola de l'affaire Dreyfus<sup>2</sup>. Hugo a poussé fort loin cette image du « visionnaire », prenant appui sur son engagement de proscrit et sur son exigence d'humanité pour mettre une majuscule au mot poète ; mais intellectuel, voilà qui l'aurait offensé, lui qui revendiquait d'avoir mis un bonnet rouge au vieux dictionnaire. Alors pourquoi, au siècle suivant, cette montée qui conduit aujourd'hui à tous les BHL, Adler, Finkielkraut, Minc, Touraine, Glucksmann et consorts « *qui lancent des « J'accuse » sans avoir écrit « L'Assommoir » (...) ou signent des pétitions et mènent des manifestations sans avoir écrit « L'Être et le Néant » et qui demandent à la télévision de leur donner une notoriété que seule, autrefois, une vie, souvent obscure, de recherche et de travail pouvait donner* »<sup>3</sup> ?

Il semble difficile de ne pas y voir, parmi d'autres raisons, un accompagnement et une conséquence de l'industrialisation puis de l'obligation scolaire. *De l'industrialisation* d'abord avec, pour le plus grand nombre, l'accélération de la mise en place d'un travail émiétté au service de la machine (alors que jusque-là, c'était l'outil qui était au service du travail), sans possibilité de réunir l'ensemble du processus auquel le geste concourt. C'est sur cette dépossession pour le plus grand nombre de la conception, de la conduite et du résultat ultime de la tâche dans sa totalité, quel que soit son niveau de complexité, et sur ce confinement dans des actions parcellaires, courtes et répétitives, que se construisent le sentiment d'une séparation naturelle entre travail intellectuel et travail manuel

et la possibilité supposée légitime de regrouper certains métiers en fonction de ce qui serait leur plus ou moins forte composante « intellectuelle ». De là à passer d'un classement des métiers conjonctuellement issu des rapports de production au classement « naturel » des personnes qui les exercent...

*De l'obligation scolaire* ensuite, telle que la voulait Jules Ferry afin de créer le sentiment d'une communauté nationale et républicaine autour d'un panthéon de grands hommes dont les candidats au Certificat d'études devaient pouvoir donner la liste sans aucune nécessité d'avoir lu une ligne de leurs œuvres. On y perçoit la volonté que le peuple s'en remette, pour penser, à de grands esprits laïques dont l'humanisme serait à la hauteur de leurs inventions et passe en quelque sorte du « *si monsieur le comte ou si monsieur le curé le dit...* » au « *si des personnes qui ont fait tant de difficiles études...* ». On mise ainsi sur une possible transférabilité des outils de la pertinence forgés dans un domaine restreint vers une sagesse générale ; et Arnould Clause, observant qu'on peut être un Pasteur dans son laboratoire et raisonner comme un sacristain lorsqu'il s'agit de religion, n'est qu'un impertinent.

Questionnée sur la définition d'un « intellectuel », la conférencière d'une université populaire proposait (à un public majoritairement constitué de « non intellectuels » sinon l'université aurait elle-même été « non populaire » !) : « *un intellectuel est quelqu'un qui gagne sa vie avec son intelligence* ». Ce qui le distingue sans coup férir de ceux qui la gagnent avec leur bêtise, leurs pieds ou tout autre partie de leur corps. Il est bien sûr inutile de montrer en quoi une telle définition est inopérante pour singulariser une attitude professionnelle, mais pas plus finalement que celles proposées par les « intellectuels » eux-mêmes lorsqu'ils se perçoivent tentant d'établir une lisibilité du monde sans concession, à l'avant-garde du combat pour la justice et la liberté : au hasard, celui qui lie un travail d'analyse à une préoccupation citoyenne (Rosanvallon), celui qui refuse d'établir des compromis avec les dominants (Marcuse), celui qui est la

<sup>1</sup> Christopher MARLOWE, *Le massacre de Paris, 1591*

<sup>2</sup> Madeleine REBÉRIOUX s'est toujours plu à rappeler que Jaurès a toujours refusé d'être considéré comme un « intellectuel » et n'a jamais, à ce titre, signé la moindre pétition au moment de l'affaire.

<sup>3</sup> Pierre BOURDIEU

mauvaise conscience de son temps (Onfray), bref, et comme dit l'autre, un guetteur du siècle... ; non qu'il n'y ait une once inévitable de réalité dans ces caractéristiques mais tellement générale qu'on rencontre à ce compte, et proportionnellement, davantage d'intellectuels dans la moindre manifestation de sous-préfecture pour soutenir aujourd'hui les services publics que parmi les professeurs de toutes les universités parisiennes rassemblées.

Peut-on se demander qui, d'un instituteur dans sa classe ou d'un chercheur en sciences de l'éducation dans son cabinet, a le plus urgent besoin, afin de surmonter les difficultés et les insatisfactions auxquelles il est confronté, de se servir de son cerveau ? Peut-on, hors de toute intention basement polémique, comparer en matière « d'intellectualité » Freinet à Bentolila ? La question est bien d'accepter ou non de passer d'une classification des métiers construite sur la confiscation par une minorité des moyens de production, y compris de celle des idées, à une classification des personnes. On mesure évidemment l'intérêt d'un tel glissement pour « les gestionnaires de la domination »<sup>4</sup> mais l'acceptation (puis la reprise) par les gens de gauche de cette appellation générique (inventée à l'origine par la droite pour les stigmatiser) ne va pas sans poser problème dans la mesure où elle cautionne en dernière analyse des rapports de production qu'il s'agit précisément d'abolir. Le parti communiste a été exemplaire de cette contradiction, lui qui n'a cessé d'entretenir des relations de séduction, de méfiance et de contrôle de « ses » intellectuels ; mais il ne constitue pas pour autant une exception puisque, entre les deux guerres, s'était notamment créé un comité de vigilance des *intellectuels* antifascistes... Imagine-t-on ce qui a été répondu à l'épicier de mon quartier lorsqu'il a souhaité en être membre ? Conçoit-on l'ébahissement qui aurait accueilli dans le même temps la création d'un comité de vigilance des *manuels* antifascistes ?

Distinguer parmi les travailleurs ceux dont la formation et/ou la profession relèveraient du domaine des idées, de la pensée et du savoir et trouver cette distinction opératoire est difficilement conciliable avec la volonté de réussir l'émancipation économique du travail. La Commune en 1871 posait déjà cet objectif : « *former des hommes complets,*

*c'est-à-dire capables de mettre en œuvre toutes leurs facultés et de produire non seulement par les bras mais par l'intelligence... Il faut enfin qu'un manieur d'outil puisse écrire un livre, l'écrire avec passion, avec talent, sans pour cela se croire obligé d'abandonner l'étau ou l'établi.* ». Encore faut-il combattre l'illusion apaisante d'une juxtaposition possible d'un travail aliéné avec des « loisirs » qui ne le seraient pas. Car c'est l'unité du travail qu'il faut restaurer en rétablissant la continuité entre le producteur et les moyens de production, entre l'acte productif et les puissances intellectuelles qui le constituent. « *Dans n'importe quel travail physique, même le plus mécanique et le plus dégradé, il existe un minimum d'activité intellectuelle [...]. C'est pourquoi, pourrait-on dire, tous les hommes sont des intellectuels, mais tous les hommes ne remplissent pas dans la société la fonction d'intellectuel*<sup>5</sup>. [...] *Il n'existe pas d'activité humaine dont on puisse exclure tout à fait l'intervention intellectuelle, il n'est pas possible de séparer l'homo faber de l'homo sapiens.* »<sup>6</sup>. Il faut alors concevoir l'Éducation, et notamment l'Éducation populaire, comme ce qui permet, en prenant appui sur cette composante intellectuelle irréductible que toute activité humaine nécessite, d'explorer la relation entre l'individu au travail et son implication dans la conduite de la société entendue comme une organisation volontaire de producteurs.

« *L'expropriation du travail* »<sup>7</sup> est fondatrice des rapports de production dans le fait que le travailleur, quel que soit son niveau de qualification, vend sa force de travail (dans une situation de concurrence entretenue par l'individualisation des salaires et par la menace du chômage) mais abandonne tout contrôle et tout pouvoir sur l'utilisation de ce travail. Ce serait une dangereuse erreur de limiter avec condescendance cette expropriation au seul travail à la chaîne : son pouvoir de désstructuration (et donc d'aliénation) croît au contraire avec l'apparente autonomie de l'agent. Ainsi du cadre bancaire qui vend des fonds de pension, du centralien qui perfectionne une bombe à fragmentation, du juriste international qui bataille pour que les pays pauvres ne puissent fabriquer hors licence les médicaments nécessaires, de l'ingénieur qui

<sup>4</sup> Éric HAZAN, *L'invention de Paris*, Seuil, 2002

<sup>5</sup> JAURÈS affirmait : « *Il n'y a qu'une vraie classe intellectuelle et c'est la classe ouvrière* » considérant que ceux qu'on appelle intellectuels n'ont aucune base sociale solide qui les autorise à porter la parole des dominés.

<sup>6</sup> GRAMSCI

<sup>7</sup> Karl MARX

« invente » de nouveaux produits non pour satisfaire de nouveaux besoins mais pour générer de nouveaux profits, du scientifique qui « privatise » le génome humain, de l'enseignant qui reproduit « l'élite » et ne s'interroge guère sur les conditions d'une promotion collective, de l'universitaire occupé à argumenter une explication du monde dont « la paix sociale » a besoin<sup>8</sup>, etc. Certes, on rencontre toujours ici et là quelques mutins et quelques mutants, mais assez rarement, avouons-le, dans l'Entreprise, fût-elle devenue citoyenne (!), et de moins en moins dans des Services publics sommés d'adopter les mêmes critères de rentabilité... Afin d'échapper à des formes pathologiques de dissociation de la personnalité, celui dont le travail est ainsi exproprié doit bien se chercher une raison, construire malgré tout une légitimité qui n'est rien d'autre, en dernière analyse, que la résignation devant l'idéologie dominante.

Autrement dit, l'expropriation du travail ne malmène pas seulement ceux qui semblent directement victimes de la division du travail et qui se voient sommés, pour bien produire, de « *laisser leur cerveau au vestiaire* ». Elle pervertit la production et met à mal de manière aussi radicale les « travailleurs intellectuels », ceux que la division imposée du travail semble légitimer dans le domaine des idées, de la pensée et du savoir. Si bien que l'Éducation populaire ne saurait résider dans des actions de redistribution du savoir, depuis ceux de qui on attend qu'ils le produisent (les intellectuels !) vers ceux dont on attend d'abord qu'ils « reproduisent ». L'Éducation populaire a bien pour objet de faire émerger, par et pour tous, de nouvelles formes du travail intellectuel inséparable du pouvoir, conquis au quotidien, sur de nouveaux rapports de production.<sup>9</sup> De ce fait, l'Éducation populaire ne peut être qu'un dispositif de production de nouveaux savoirs anticipant, explorant, inventant, par la lutte, une rupture avec les modalités instituées de l'exploitation de la force de travail et non un dispositif de redistribution charitable<sup>10</sup> de savoirs produits dans cette domination.

Jean FOUCAMBERT

<sup>8</sup> Paix sociale = « *poursuivre la guerre civile par d'autres moyens* », Éric Hazan

<sup>9</sup> En ce sens, on voit bien quel est le rendez-vous manqué pour l'Éducation populaire de l'avènement des 35 heures dont l'objectif (sans parler de l'introduction de la flexibilité et de l'annualisation !) n'aurait pas dû être d'abord une diminution du temps de travail mais bien, au sein de l'entreprise, l'affectation d'un peu plus de 10 % du temps global à la production de savoir liée à l'analyse collective du travail productif.

<sup>10</sup> Dans cette perspective, l'Éducation populaire ne saurait être confondue avec (ou se réduire à) toutes les formes de « vulgarisation » du savoir, d'accessibilité des « biens culturels », de sensibilisation, de démocratisation, etc., formes essentielles comme plus ou moins nécessaires selon les époques et les « engagements », formes qui font partie plus ou moins efficacement des échanges indispensables à l'intérieur du corps social, mais formes qui ne mettent pas à la question les rapports de production dans lesquels chacun est sommé préalablement de s'inscrire.

*Je crois qu'il faudra dorénavant tout mettre en dictionnaire. La vie est trop courte pour lire de suite tant de gros livres. Malheur aux longues dissertations !* Voltaire